

HARCÈLEMENT MORAL & MALTRAITANCE

DU VÉCU CHEZ TOTAL

Imaginez : vous vous présentez le matin à votre poste, comme tous les jours. Un responsable hiérarchique vient vers vous et vous demande de rassembler vos affaires et d'aller trouver un bureau ailleurs...

Imaginez encore : Vous travaillez dans un service et malgré toutes les assurances de vos collègues sur l'utilité de votre travail, on vous annonce que votre poste n'existe plus faute de budget et qu'il va falloir chercher un point de chute...

Imaginez toujours : Le service dans lequel vous travaillez offre de l'assistance technique en filiale ou en Hub. Les équipes en place sont en manque d'effectifs et l'on vous demande de faire le bouche-trou. Le temps manque, car rien n'a été anticipé, vous êtes isolé et déconnecté des équipes en filiales, et toute la pression retombe sur vous et vous seul!

Imaginez maintenant : votre activité a été reversée aux sociétés de sous-traitance et vous n'effectuez plus que des missions de supervision, regardant chaque jour d'autres effectuer ce que vous faisiez alors en toute compétence. Et chaque jour qui passe vous vous interrogez sur le sens de votre travail parfois jusqu'à envisager un départ négocié.

Des situations comme celles-ci sont ou ont été vécues encore récemment chez TOTAL, et se produisent de plus en plus souvent. Pour quelques salariés qui osent franchir les portes des bureaux syndicaux, combien se replient désespérés et parfois en larmes dans leur bureau alors que leur situation se dégrade de jour en jour? Combien vont travailler la boule au ventre et souffrent en silence, y compris parmi les hiérarchies intermédiaires?

RAPPELEZ-VOUS,

Il y a deux ans et demi, Pierre Vinçotte se suicidait au CSTJF...

Les suites de l'affaire.

La Direction conteste en justice la reconnaissance en accident du travail faite par la CPAM suite au suicide de Pierre VINCOTTE.

Depuis le juge a décidé de radier l'affaire pour des raisons de forme et Total a décidé de réintroduire l'affaire en justice.

Quand on interpelle la Direction sur ses motivations réelles, les réponses sont vaseuses.

Total a indemnisé les ayants-droits d'après la Direction : c'est faux, la CPAM et la prévoyance lourde ont fonctionné certes, Total comme les salariés cotise aux deux caisses, rien de plus... En fait quels sont les enjeux réels?

La Direction affirme qu'il n'y aura aucune conséquence quant aux indemnités touchées par les ayants-droits mais que par contre, si l'accident du travail est reconnu, Total va devoir rembourser les frais incombant à la sécurité sociale et va voir son taux de taxation augmenter.

Sans compter le préjudice moral de cette reconnaissance?

L'image de la Direction ne sortira pas grandie d'une telle démarche, surtout auprès de ses salariés.

Un exemple de plus du peu de cas que la Direction fait de ses salariés.

Ce suicide est le résultat d'un échec collectif dont la Direction refuse de prendre sa part.

ALERTE ORANGE!

PLUS UNIS
PLUS
EFFICACES



Merci de ne pas laisser ce tract sur les plateaux du restaurant d'entreprise.



Vous avez des idées!
Venez en parler avec nous pour avoir l'opportunité de les exprimer.

Beaucoup de salariés sont en mal-être actuellement. Si certains peuvent avoir des raisons externes d'être déstabilisés, on retrouve parmi les gens déprimés, en perte d'estime de soi ou en burn-out, des gens, qui au cours de leur vie professionnelle, n'ont jamais montré la moindre prédisposition à ces états.

La confrontation journalière à de telles situations nous oblige à réagir pour faire cesser au plus vite cette situation plus que préoccupante. Il est temps que le haut management prenne ses responsabilités. La CGT a demandé un entretien à Monsieur POUYANNE, PDG du Groupe TOTAL, puisque les alertes envoyées dans toutes les instances et les moyens mis en œuvre par la Direction semblent insuffisants.

Monsieur le Président Directeur Général,

Nous tenons à vous informer du climat préoccupant qui règne actuellement au sein de l'UES AGSH.

Depuis plusieurs mois, nous constatons une augmentation alarmante du nombre de cas de souffrance au travail, burn-out, RPS et arrêts maladie, perte d'estime de soi et démotivation de nos collègues. Leurs témoignages nous amènent à relier cette situation avec les multiples réorganisations en cours.

En effet, plus qu'une remise en cause des réorganisations et au-delà du malaise généré par les changements de contrat, le flou dans l'organisation et les procédures, l'augmentation de la charge de travail, des « opens spaces » non adaptés, les problèmes de reclassement et l'isolement pèsent lourd sur les conditions de travail.

Les salariés subissent cette situation de plein fouet, sans être impliqués et en étant tout juste informés. Si nous comprenons l'importance des tâches et des responsabilités qui incombent aux hiérarchies et chefs d'établissement souvent impuissants et débordés, il est important que vous preniez conscience à votre tour de ces problématiques nuisibles à la santé des salariés mais aussi au bon fonctionnement de l'entreprise.

En conséquence, nous souhaiterions pouvoir échanger rapidement avec vous.

Nous vous remercions de nous fixer un rendez-vous à ces fins.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations respectueuses.

Centre Scientifique & Technique Jean Féger

F017 - avenue Larribau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 / 68 21

Tour Coupole & St Martin d'Hères

04B01 - 2 place Jean Millier
La Défense 6, 92078 PARIS
01 47 44 43 41
01 41 35 52 45

Pôle Étude Recherche Lacq (PERL)

Pôle Économique 2 - BP47
64170 LACQ
05 59 67 37 37



@CGTTtotal



facebook.com/CGTTtotal



amont-holding.cgt-ues@total.com



ep.cgttotal.fr



06 28 78 94 34